



---

# COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

## PROCES-VERBAL N° 18

Le 21 avril 2022

Lisieux

---

**Présents** : Lecornu Pierre, Liberge Jean, Aubert Thierry,

**Excusés** : Evain Pascale, Guesnon Albert, Lecossu Didier, Mouillard Bernard, Quesnel Michel, Baillard Patrick, Blanchetière Jean, Bourel Valérie, Sanson Sylvie, Cheradame Philippe, Louise Jean-Pierre,

**Assistent** : Marchais Sylvie –Rivière Léo

---

**Les présentes décisions sont susceptibles de recours auprès de la Commission Régionale d'Appel dans le délai de 7 jours à compter de la première publication dans les conditions de forme énoncées à l'article 190 des Règlements Généraux de la LFN**

**Pour ce qui concerne la Coupe de Normandie Seniors, des Réserves, U18 et U16 Féminines en respect de l'article 18 du règlement les appels doivent être interjetés dans les conditions de forme prévues par l'article 190 des Règlements Généraux. Toutefois, ils doivent être adressés dans les deux jours francs à partir de la notification ou de la publication de la décision contestée.**

### 1 - ADOPTION PROCES VERBAL

---

La Commission procède à l'approbation du procès-verbal :

- N°17 en date du 29 mars 2022 mis en ligne le 29 mars 2022

### 2 - HOMOLOGATIONS

---

La Commission homologue les rencontres jouées jusqu'au 31 mars 2022, sauf celles relevant d'une procédure en cours

### 3 - COURRIERS

---

**Mail adressé à l'US MORTAGNAISE, A. DE MESSEI, US LUNERAYSIENNE et ES TOURVILLAISE concernant leur match en retard de Régional 3 U18.**

La Commission,  
N'ayant pas reçu de réponse des clubs,

Fixe les rencontres suivantes :  
US MORTAGNAISE / A. DE MESSEI  
US LUNERAYSIENNE / ES TOURVILLAISE

**le mercredi 4 mai 2022 à 19 h 30.**

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



**Mail de EVREUX FC 27 concernant sa rencontre de Régional 1 U13 contre PACY MENILLES RC du 23 avril 2022. Joueurs retenus en stage probatoire du Pôle Espoirs.**

La Commission,  
Après étude de la demande,  
Reporte la rencontre prévue le 23 avril 2022 au **samedi 7 mai 2022**.

**4 - AFFAIRES EXAMINEES**

---

**MATCH : SU DIVES CABOURG / EVREUX FC 27 – Coupe de Normandie U16 F du 16 avril 2022**

Forfait déclaré du SU DIVES CABOURG

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
Donne match perdu par forfait au club de SU DIVES CABOURG sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de EVREUX FC 27 sur le score de 0 à 3  
Dit le club de EVREUX FC 27 qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : US MELOISE / LC BRETTEVILLE SUR ODON – Régional 3 U18 du 2 avril 2022**

Forfait déclaré du LC BRETTEVILLE SUR ODON

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
Donne match perdu par forfait au club de LC BRETTEVILLE SUR ODON sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US MELOISE sur le score de 3 à 0  
Inflige au club de LC BRETTEVILLE SUR ODON l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente-six (36) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : INTER ODON FC / US ALENCONNAISE 61 – Régional 3 U18 du 2 avril 2022**

Forfait non déclaré de US ALENCONNAISE 61

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
Donne match perdu par forfait au club de US ALENCONNAISE 61 sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de INTER ODON FC sur le score de 0 à 3  
Inflige au club de US ALENCONNAISE 61 l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cinquante-quatre (54) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : SC HEROUVILLAIS / AC ST ROMAIN COLBOSC – Régional 3 U18 du 2 avril 2022**

Absence de AC ST ROMAIN COLBOSC à l'heure du coup d'envoi

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
Donne match perdu par forfait au club de AC ST ROMAIN COLBOSC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de SC HEROUVILLAIS sur le score de 3 à 0  
Inflige au club de AC ST ROMAIN COLBOSC l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cinquante-quatre (54) euros** directement débités sur le compte du club.

**Décision de la Commission Régionale de Discipline concernant la rencontre MALADRERIE OS / EVREUX FC 27 en Championnat de Régional 1 U18 du 5 mars 2022**

La Commission,  
Prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline.



**Décision de la Commission Régionale d'Appel concernant la rencontre ES DU MONT GAILLARD / SC HEROUVILLAIS en Championnat de Régional 3 U18 du 19 février 2022**

La Commission,  
Prend note de la décision de la Commission Régionale d'Appel.

**Décisions de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux du 5 avril 2022 concernant les rencontres suivantes :**

US AVRANCHES MSM / ESM GONFREVILLE - U18 Régional 1 du 12 Mars 2022  
CMS OISSEL / CSS MUNICIPAUX LE HAVRE - Régional 1 seniors, Groupe B du 13 Mars 2022  
GRAND QUEVILLY FC / FC St ETIENNE DU ROUVRAY - Régional 3 seniors, Groupe G du 19 Mars 2022  
AS PTT CAEN / AS VILLERS HOULGATE Régional 2 seniors – Groupe B du 19 Mars 2022  
YVETOT AC / ES MONT GAILLARD - Régional 1 seniors, Groupe B du 19 Mars 2022  
US GUERINIERE / FC BAYEUX - Régional 2 Féminin, Groupe B du 26 Mars 2022  
SC THIBERVILLE / AG CAEN FOOTBALL - Régional 2 U16F, Groupe Unique du 26 mars 2022  
US BOLBEC / AC GAINNEVILLE - Régional 3 seniors, Groupe F du 27 Mars 2022  
BAYEUX FC / FC THAON BRETTEVILLE - Régional 3 seniors, Groupe C du 02 Avril 2022  
AS MADRILLET CHATEAU BLANC / SPN VERNON - Régional 2 Seniors, Groupe D du 06 Mars 2022  
SC HEROUVILLAIS / ES THURY HARCOURT - Régional 3 seniors, Groupe D du 20 Février 2022  
US ST PAIRAISE / AF VIROIS - Régional 2 seniors, Groupe A du 05 Février 2022  
FC St JULIEN / FC SEINE EURE Régional 3 seniors, Groupe I du 20 Mars 2022  
US LILLEBONNAISE / FC GISORS VN 27 - Régional 2 U18, Groupe B du 13 Mars 2022

La Commission,  
Prend note des décisions de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux.

**Décision de la Commission Régionale de Discipline concernant la rencontre US CONCHOISE / GRPT EFECOC en Championnat de Régional 3 U18 du 12 février 2022**

La Commission,  
Prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline.

**MATCH : FC SERQUIGNY NASSANDRE / US RUGLES LYRE – REGIONAL 3 U18 du 09.04.22**

Match arrêté à la 45<sup>ème</sup> minute, suite aux nombre insuffisant de joueurs de l'équipe de l'US RUGLES LYRE. Deux joueurs blessés en incapacité de reprendre le jeu soit la deuxième mi-temps.

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
Donne match perdu par forfait au club de US RUGLES LYRES sur le score acquis au moment de l'arrêt de la rencontre soit 5 à 0, pour en faire bénéficier le club de FC SERQUIGNY NASSANDRE sur le score de 5 à 0.

**MATCH : E. VIENNE ET SAANE / US LUNERAYSIENNE – Régional 3 du 10.04.22**

Match non joué suite à un arrêté municipal du 9 avril 2022

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
**Dit que la rencontre est donnée à jouer le jeudi 26 mai 2022.**

**MATCH : AS DE CHERBOURG FB / AS IFS - R1 FEMININ du 10.04.22**

Forfait déclaré de l'AS IFS

La Commission,  
Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,  
Donne match perdu par forfait au club de AS IFS sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de AS DE CHERBOURG FB sur le score de 3 à 0.  
Inflige au club de AS IFS l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de soixante-huit (68) euros** directement débités sur le compte du club.



**MATCH : US AVRANCHES MSM / GRPT JSD CŒUR DE NACRE – Régional 3 U18 du 9 avril 2022**

Forfait non déclaré de GRPT JSD CŒUR DE NACRE

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de GRPT JSD CŒUR DE NACRE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US AVRANCHES MSM sur le score de 3 à 0

Inflige au club de GRPT JSD CŒUR DE NACRE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cinquante-quatre (54) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : SPN VERNON / USF FECAMP – R2 U14 du 16.04.22**

Forfait déclaré de l'USF FECAMP

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de USF FECAMP sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de SPN VERNON sur le score de 3 à 0.

**MATCH : US GRANVILLAISE / US AVRANCHES MSM – Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de l'US GRANVILLAISE

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de US GRANVILLAISE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de US AVRANCHES MSM sur le score de 0 à 3.

Dit le club de US AVRANCHES MSM qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : US QUEVILLY RM / HAVRE CAUCRIAUVILLE S – Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de HAVRE CAUCRIAUVILLE S.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de HAVRE CAUCRIAUVILLE S. sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US QUEVILLY RM sur le score de 3 à 0.

Dit le club de US QUEVILLY RM qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : SC THIBERVILLE / CA LISIEUX – Coupe de Normandie U16 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de SC THIBERVILLE

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de SC THIBERVILLE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de CA LISIEUX sur le score de 0 à 3.

Dit le club de CA LISIEUX qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : OH TREFILIERIES LES NEIGES / LE HAVRE AC - Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de OH TREFILIERIES LES NEIGES.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de OH TREFILIERIES LES NEIGES sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de LE HAVRE AC sur le score de 0 à 3.

Dit le club de LE HAVRE AC qualifié pour le prochain tour de la Compétition.



**MATCH : AS DE CHERBOURG FB / FC ROUEN – Régional 1 Seniors Féminin du 13 avril 2022**

Absence de FC ROUEN 1899 à l'heure du coup d'envoi

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FC ROUEN 1899 sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de AS DE CHERBOURG FB sur le score de 3 à 0

Inflige au club de FC ROUEN 1899 l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cent deux (102) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : YVETOT AV / FC GISORS VN 27 – Régional 2 U16 du 13 avril 2022**

Absence de FC GISORS VN27 1899 à l'heure du coup d'envoi

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FC GISORS VN 27 sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de YVETOT AC sur le score de 3 à 0

Inflige au club de FC GISORS VN 27 l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de cinquante-quatre (54) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : US ALENCONNAISE 61 / ROUEN SAPINS FC - Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de ROUEN SAPIN FC.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de ROUEN SAPINS FC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US ALENCONNAISE 61 sur le score de 3 à 0.

Dit le club de US ALENCONNAISE 61 qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : ES COUTANCAISE / US AVRANCHES MSM - Coupe de Normandie U16 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de US AVRANCHES MSM.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de US AVRANCHES MSM sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de ES COUTANCAISE sur le score de 3 à 0.

Dit le club de ES COUTANCAISE qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : AS VILLERS HOULGATE / AS DE CHERBOURG FB - Coupe de Normandie U16 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré de AS VILLERS HOULGATE

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de AS VILLERS HOULGATE sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de AS DE CHERBOURG FB sur le score de 0 à 3.

Dit le club de AS DE CHERBOURG FB qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

**MATCH : FCF ROUEN PLATEAU EST / SC THIBERVILLE – Régional 2 Féminin du 16.04.22**

Forfait déclaré de FC ROUEN PLATEAU EST.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FCF ROUEN PLATEAU EST sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de US ALENCONNAISE 61 sur le score de 0 à 3.

Inflige au club de FC ROUEN PLATEAU EST l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de soixante-huit (68) euros** directement débités sur le compte du club.



**MATCH : A. DE MESSEI / US MELOISE – Régional 3 U18 du 17.04.22**

Forfait déclaré de A. DE MESSEI.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de A. DE MESSEI sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US MELOISE sur le score de 3 à 0.

Inflige au club de A. DE MESSEI l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de trente-six (36) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : AS DE CHERBOURG FB / ES COUTANCAISE – Coupe de Normandie U18 du 16.04.22**

Forfait déclaré de ES COUTANCAISE.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de ES COUTANCAISE sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de AS DE CHERBOURG FB sur le score de 3 à 0.

Dit le club de AS DE CHERBOURG FB qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

Inflige au club de ES COUTANCAISE l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de vingt (20) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : FFP MARIGNY / FC FLERIEN - Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Absence du FC FLERIEN à l'heure du coup d'envoi.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Du mail du club de FFP MARIGNY,

Donne match perdu par forfait au club de FC FLERIEN sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de FFP MARIGNY sur le score de 3 à 0.

Dit le club de FFP MARIGNY qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

Inflige au club de FC FLERIEN l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de vingt (20) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : EVREUX FC 27 / AG CAEN FOOTBALL - Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Absence de l' AG CAEN FOOTBALL à l'heure du coup d'envoi.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de AG CAEN FOOTBALL sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de US QUEVILLY RM sur le score de 3 à 0.

Dit le club de US QUEVILLY RM qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

Inflige au club de AG CAEN FOOTBALL l'amende réglementaire figurant à l'annexe 5 des règlements généraux **de vingt (20) euros** directement débités sur le compte du club.

**MATCH : ES CORMELLES / US QUEVILLY RM - Coupe de Normandie U16 Féminine du 16.04.22**

Absence de l' ES CORMELLES à l'heure du coup d'envoi.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de ES CORMELLES sur le score de 0 à 3, pour en faire bénéficier le club de US QUEVILLY RM sur le score de 0 à 3.

Dit le club de US QUEVILLY RM qualifié pour le prochain tour de la Compétition.





### **MATCH : ES COUTANCAISE / FC SUD OUEST CAEN - Coupe de Normandie U18 Féminine du 16.04.22**

Forfait déclaré du club de SUD OUEST CAEN à l'heure du coup d'envoi.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Donne match perdu par forfait au club de FC SUD OUEST CAEN sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de ES COUTANCAISE sur le score de 3 à 0.

Dit le club de ES COUTANCAISE qualifié pour le prochain tour de la Compétition.

### **MATCH : FC HENNEZIS VEXIN / US DE BOLBEC - Coupe de Normandie seniors du 17.04.22**

Match non joué. L'US DE BOLBEC se présentant à moins de 8 joueurs ayant un équipement complet sur le terrain au moment du coup d'envoi.

La Commission,

Après avoir pris connaissance des pièces figurant au dossier,

Vu la loi 4.2 de l'IFAB,

Vu l'article 15 de la compétition,

Donne match perdu par forfait au club de US DE BOLBEC sur le score de 3 à 0, pour en faire bénéficier le club de FC HENNEZIS VEXIN sur le score de 3 à 0.

### **Décisions de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux du 15 avril 2022 concernant les rencontres suivantes :**

AS ST ADRESSE BUT / US CAP DE CAUX CRIQ. U18 Régional 3 du 03 Avril 2022

AS ROUTOT / FC FEMININ ROUEN PLATEAU EST - Régional 2 Féminin du 10 Avril 2022

AS MADRILLET CHATEAU BLANC / FC LE TRAIT DUCLAIR- Régional 2 Seniors du 10 Avril 2022

CMS OISSEL / SPN VERNON - U15 Régional 2 du 03 Mars 2022

US GRANVILLAISE / USON MONDEVILLE - U16 Régional 2 du 19 Mars 2022

US AVRANCHES MSM / USON MONDEVILLE - Régional 2 Féminin du 6 Mars 2022

STADE VALERIQUEAIS / ES ARQUES LA BATAILLE - Régional 3 Seniors du 03 Avril 2022

FC CANY / FC PLATEAU QUINCAMPOIS - Régional 3 Seniors du 02 Avril 2022

USCO SOURDEVAL / CS VILLEDIEU - Régional 3 Seniors du 03 Avril 2022

La Commission,

Prend note des décisions de la Commission Régionale des Règlements et Contentieux.

### **Décision de la Commission Régionale d'Appel concernant la rencontre FC OFFRANVILLE / ES PLATEAU FOUCARMONT en Championnat de Régional 3 du 30 janvier 2022**

La Commission,

Prend note de la décision de la Commission Régionale d'Appel.

### **Rencontres de Coupe de Normandie Seniors du 1<sup>er</sup> mai pour les clubs qualifiés et disputant le championnat de National 3 à cette même date :**

Suite à l'aménagement du calendrier général liée à la pandémie qui a conduit les responsables de la Ligue à reporter nombre de journées de compétitions officielles initialement programmées en décembre 2021 et janvier 2022, sauf pour les clubs qui obtiennent l'accord de leur adversaire pour disputer son match de coupe le mercredi 4 mai 2022.

La Commission,

Précise que les rencontres du 6<sup>ème</sup> tour de la Coupe de Normandie Seniors pour les clubs de National 3 encore qualifiés seront disputées avec leur équipe réserve immédiatement inférieure.

### **Information à l'attention des clubs disputant la Coupe de Normandie U18 du 11 mai**

Nous sommes informés par des clubs des difficultés à disputer leur rencontre des 1/8<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe de Normandie U18 le jour même des épreuves du baccalauréat.

Les clubs concernés sont invités à demander le report de la rencontre, en accord avec leur adversaire, au moyen de Footclubs, au plus tard le 1<sup>er</sup> juin (1/4 finales le 11 juin 2022).

LIGUE DE FOOTBALL DE NORMANDIE  
AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

19, RUE PAUL DOUMER, 14100 LISIEUX  
02 30 32 03 03 | LIGUE@NORMANDIE.FFF.FR



## COUPE DE NORMANDIE SENIORS

1/16<sup>èmes</sup> de FINALE – 1<sup>er</sup> MAI 2022

Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité.

1. Ca Pont Audemer / Fc Flerien
2. Us Andaine / Us Ouest Cotentin
3. Fc Troarn / As Tourlaville
4. Us Ducey Isigny / Fc Equeurd.Hainnev
5. Us Granvillaise / Cs Carentanais
6. Sc Herouvillais / Fc St Lo Manche
7. Muance Fc / As Verson
8. Us Avranches Msm / Uson Mondeville
9. Us St Pairaise / Af Virois
10. Fc Hennezis Vexin ou Us De Bolbec / Fc Dieppe
11. Eu Fc / Romilly Pt St Pierre
12. Canteleu Fc / Es Du Mont Gaillard
13. Stade Sotteville Cc / Caudebec St Pierre F
14. Fc Val De Reuil / Spn Vernon
15. Fc St Julien / Gisors F.C.G.V.N. 27
16. Js St Nicolas Bethun / Us Mesnil Esnard Fra

1/8<sup>èmes</sup> de FINALE – 11 MAI 2022

Tous les matches auront lieu à 19 h 15 sur le terrain du club premier cité.

VAINQUEUR MATCH 2 / VAINQUEUR MATCH 3  
VAINQUEUR MATCH 1 / VAINQUEUR MATCH 4  
VAINQUEUR MATCH 16 / VAINQUEUR MATCH 15  
VAINQUEUR MATCH 12 / VAINQUEUR MATCH 11  
VAINQUEUR MATCH 6 / VAINQUEUR MATCH 8  
VAINQUEUR MATCH 13 / VAINQUEUR MATCH 9  
VAINQUEUR MATCH 5 / VAINQUEUR MATCH 7  
VAINQUEUR MATCH 14 / VAINQUEUR MATCH 10

*L'ordonnancement des rencontres sera effectué en fonction des résultats des 1/16èmes de Finale*

## COUPE DES RESERVES – ALAIN FLAMENT

1/4 de FINALE – 12 JUIN 2022

Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité.

1. Uson Mondeville 2 / Us Granvillaise 2
2. Cms Oissel 2 / Pacy Menilles Rc 2
3. Fc Rouen 1899 2 / Us Alenconnaise 61 2
4. Evreux Fc 27 2 / Oh Trefilerie Neiges 2

1/2 FINALES – 18 JUIN 2022

Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité.

VAINQUEUR MATCH 1 / VAINQUEUR MATCH 4  
VAINQUEUR MATCH 3 / VAINQUEUR MATCH 2

*L'ordonnancement des rencontres sera effectué en fonction des résultats des 1/4 de Finale*





## COUPE DE NORMANDIE U18

1/8<sup>èmes</sup> de FINALE – 11 MAI 2022

Tous les matches auront lieu à 19 h 15 sur le terrain du club premier cité.

1. Us Quevilly Rm / Uson Mondeville
2. Us Granvillaise / Ca Lisieux Pa
3. Le Havre Ac ou Fc Eure Madrie Seine / Fc Rouen 1899
4. Maladrerie Os / Fc Flierien
5. St Sébastien Foot / Us Avranches Msm
6. Al Deville Maromme / Cms Oissel
7. Fc Val De Reuil / Fc St Lo Manche
8. Esm Gonfreville / As De Cherbourg Fb

## COUPE DE NORMANDIE U18 FEMININES

¼ de FINALE – 14 MAI 2022

Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité.

1. Sm Caen Calv.Bn / Evreux Fc 27
2. Ffp Marigny / Le Havre Ac
3. Us Avranches Msm / Us Alençonnaise 61
4. Es Coutançaise / Us Quevilly Rm

## COUPE DE NORMANDIE U16 FEMININES

¼ de FINALE – 14 MAI 2022

Tous les matches auront lieu à 15 heures sur le terrain du club premier cité.

1. Us Quevilly Rm / Le Havre Ac
2. Sm Caen Calv.Bn / Evreux Fc 27 ou Evreux Fc 27 / Bayeux Fc
3. As De Cherbourg Fb / Es Coutançaise
4. Ag Caen Football / Ca Lisieux Pa

## 7 - PROCHAINE REUNION

---

A fixer

Le Président



Jean Liberge

Le Secrétaire



Pierre Lecornu

